

LUTTE CONTRE L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

Introduction

Au cours des années 1980, la lutte contre le régime d'apartheid qui dure depuis des décennies prend son envol. Des jeunes (révolte de Soweto), des syndicalistes (grandes grèves partout dans le pays), des personnalités religieuses (comme Desmond Tutu) confrontent ce capitalisme racialisé d'une grande violence. Des mouvements politiques comme l'ANC (dont le fondateur, Nelson Mandela, est emprisonné pendant 27 ans) luttent contre ce régime, avec l'appui de nombreux États africains et de peuples partout sur la planète. Au Canada, le gouvernement fédéral et les entreprises canadiennes qui profitent de leurs investissements en Afrique du Sud refusent les revendications des mouvements anti-apartheid, dont notamment l'idée d'imposer des sanctions. Le vent finira par tourner face à l'ampleur des mobilisations, auxquelles l'AQOCI participe dès la fin des années 1970.

1977: L'AQOCI crée le Comité Afrique du Sud

L'Assemblée générale de l'AQOCI met sur pied un Comité Afrique du Sud ayant pour tâche de coordonner et de mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation demandant au Gouvernement du Québec de retirer les vins d'Afrique du Sud des magasins de la Société des Alcools. Le 23 mars 1978, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec fait savoir dans un communiqué que désormais, les vins et alcools en provenance d'Afrique du Sud subiront l'embargo du Québec. L'objectif est atteint.



1978: Colloque contre le racisme

La Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) travaille à l'organisation d'un colloque contre le racisme à l'occasion de l'Année internationale contre l'apartheid. L'AQOCI contribue à l'événement ainsi qu'à la création d'un organisme permanent issu de ce colloque, soit le Mouvement québécois pour combattre le racisme (MQPCR).



Source : Inter-Mondes 1986, vol. 2, no 2.

1978: Campagne de cartes de Noël

Développement et Paix, organisme membre de l'AQOCI, lance une campagne nationale de cartes de Noël, *Le temps d'agir*, envoyées aux prisonniers politiques sud-africains.

1979: L'AQOCI demande aux chefs des partis fédéraux de se prononcer sur l'apartheid

Dans le cadre des élections fédérales de 1979, l'AQOCI demande aux chefs des quatre partis en lice de faire connaître leur position concernant la politique de l'apartheid. L'information est ensuite transmise aux membres. Les deux grands partis, libéral et conservateur, refusent de confronter l'apartheid autrement que par des appels symboliques.

1979: L'AQOCI intervient aux Nations unies sur la question de l'apartheid

Le Secrétaire permanent de l'AQOCI, invité au nom de la Mobilisation québécoise contre l'apartheid, se rend aux Nations unies à New York pour intervenir devant le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid. Sa présentation souligne un certain nombre d'initiatives mises en œuvre par des organismes de coopération internationale pour venir en aide aux victimes du régime répressif de l'apartheid.



"Dis-lui que ça s'améliore! Il ne me croit pas" - Caricature de Jaime Llambias-Wolff_Crédit : AQOCI

1980s: Grande campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud

Au cours des années 1980, des syndicats, des associations étudiantes et communautaires et des groupes issus des communautés culturelles au Québec unissent leurs efforts, avec l'appui d'ONG membres de l'AQOCI, dont le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et

l'Afrique australe (CIDMAA). Un travail de fourmi est réalisé pendant plusieurs années, dont l'organisation de nombreuses tournées de représentantes de mouvements populaires sud-africains, qui parcourent le Québec en tous sens, de Chicoutimi à la Gaspésie en passant par l'Estrie ou l'Abitibi. À Montréal, plusieurs grandes manifestations sont organisées, notamment contre les entreprises canadiennes présentes en Afrique du Sud comme ALCAN.



1981: Désapprobation face à la présence de l'Afrique du Sud au salon du livre

L'AQOCI manifeste sa désapprobation, via un télégramme, face à la présence de l'Afrique du Sud qui tient un stand lors du Salon du livre de Montréal, Place Bonaventure.¹

1986: Les ONG accueillent Desmond Tutu au Québec dans le cadre de la lutte contre l'apartheid

Les ONG font venir au Québec l'archevêque anglican Desmond Tutu en juin 1986. Monseigneur Tutu est invité au Canada par le CIDMAA (Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe). Plus de 300 personnes et une cinquantaine de journalistes se rendent à l'hôtel Méridien de Montréal pour écouter Mgr Tutu.²



Desmond Tutu à l'hôtel Méridien. 1986. Photo AQOCI.

À l'occasion d'une rencontre avec le Premier Ministre Bourassa, Mgr Tutu demande au gouvernement de cesser d'investir dans des entreprises québécoises actives en Afrique du Sud. Peu après, les pressions s'accroissent.³ On sent que le vent tourne.



En juin 1986, l'AQOCI recevait l'un des leaders de la lutte anti-apartheid, Monseigneur Desmond Tutu, invité ici par le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA).

1987: Colloque sur le rôle des pays francophones dans la lutte contre l'apartheid

En septembre, l'AQOCI collabore avec le Centre d'information et de documentation sur l'Afrique australe et le Mozambique (CIDMAA) pour l'organisation de ce colloque. Des représentants-e-s de l'ANC, de la SWAPO et du Mouvement anti-apartheid français y interviennent.

1988: Lettre ouverte réclamant des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud

L'AQOCI et plusieurs de ses membres signent une lettre ouverte dans La Presse pour demander aux partis politiques fédéraux de s'engager à mettre en œuvre des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, en vue d'abolir l'apartheid et de mettre fin à la répression de la majorité noire dans ce pays.

**AFRIQUE DU SUD:
 ASSEZ DE DISCOURS / NOUS VOULONS
 DES GESTES CONCRETS.**

Messieurs Mulroney, Turner et Broadbent:

En 1988, 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la majorité de la population en Afrique du Sud ne peut toujours pas des droits et libertés les plus fondamentaux. En effet, 85% de la population est privée de ses droits en vertu de la Constitution même de ce pays.

En octobre 1985, devant l'Assemblée des Nations unies, le premier ministre Mulroney s'est engagé, suite de changements significatifs de la part du régime sud-africain en vue du démantèlement de l'apartheid, à imposer des sanctions globales.

Les chefs des deux autres partis politiques considérés ont alors approuvé à leur engagement et ont affirmé que leurs propres partis étaient prêts à agir plus vite dans ce sens.

Depuis lors, la situation en Afrique du Sud ne cesse de se dégrader:

- Plus de 2.500 personnes ont été tuées par les forces de sécurité de l'État ou suite à des actes violents liés à l'apartheid;
- Un état d'urgence continue, et plus de 32.000 personnes ont été détenues sans motif;
- Plus de 25 organisations engagées dans l'action non-violente contre l'apartheid ont été interdites;
- Un amendement à la Loi des relations industrielles adopté le 1^{er} septembre 1988 mine les droits syndicaux fondamentaux, déjà entravés par des lois répressives;
- De nouvelles restrictions ont été imposées aux médias dans leur travail pour couvrir l'actualité en Afrique du Sud, et plusieurs journalistes étrangers ont été inquiétés du pays pour avoir critiqué des traitements;
- L'Afrique du Sud mène une guerre, ouverte, tacite, secrète, contre les États voisins. Les forces sud-africaines ont mené des attaques armées dans cinq pays. De plus, l'armée sud-africaine des mercenaires et des gardiens au Mozambique et en Angola, contribue ainsi à la mort d'environ 300.000 personnes dans ces deux pays.

En octobre 1986, le Canada a mis en œuvre des sanctions partielles contre l'Afrique du Sud, incluant l'interdiction d'importer des produits agricoles, le charbon et le fer. Ceci a initié le commerce avec l'Afrique du Sud, mais beaucoup de produits sud-africains sont encore en vente dans les magasins au Québec et au Canada, et beaucoup de compagnies continuent à mener leurs affaires avec l'Afrique du Sud, comme si de rien n'était.

Nous soulevons comme une mesure indépendante l'initiative récente du Canada de fournir davantage d'aide aux pays de la Ligue de l'hopi, mais ce geste ne constitue aucunement une alternative à des sanctions directes contre l'Afrique du Sud.

Faut-il attendre que le régime sud-africain commette encore des atrocités avant d'adopter les mesures promises par le Premier ministre en 1985 devant l'Assemblée des Nations unies?

Les principales organisations de la majorité noire en Afrique du Sud demandent des sanctions économiques contre le régime. Les deux partis fédéraux canadiens membres de l'opposition ont déjà critiqué l'inaction du gouvernement à cet égard depuis 1986.

NOUS DEMANDONS DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES GLOBALES MAINTENANT AFIN D'AMENER LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN À ABOLIR L'APARTHEID ET À METTRE FIN AUX MASSACRES ET À LA RÉPRESSION DE LA MAJORITÉ NOIRE DANS CE PAYS.

NOUS DEMANDONS À CHACUN DES CHEFS DES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX DE S'ENGAGER OFFICIELLEMENT À IMPOSER CES SANCTIONS DANS UN GOUVERNEMENT BOUSSA DIRECTION.

Les signataires:
 Jeunes contre Apartheid, McGill South Africa Committee, Concordia Student à gaines apartheid, Centre Justice et Foi, Centre de l'enseignement du Québec, Centre d'information et de documentation du Mozambique et d'Afrique australe, Coopération des Syndicats Nationaux, Ligue des Droits et Libertés, SUCCO, Jeunesse du Monde, AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale), Regroupement AFFRIQUEBEC, Carrefour Terre Mouve, CREDI, L'Association, Centre de solidarité internationale, Trouv'Action, Centre international, Centre de solidarité de solidarité de Sherbrooke, Centre missionnaire Océan, Centre International de Solidarité Qu'ébécoise, Comité justice sociale, Droites anglophone de Montréal, Congrès du Travail du Canada CTCQ, Fédération des travailleurs de l'industrie Média, Syndicat canadien des employés de la Fonction publique, conseil canadien de la coopération internationale (CCCI).

Source : La Presse, 24 octobre 1988, D12.

1988-89: Campagne « Afrique australe : État de siège »

La campagne *Afrique australe : état de siège*, de Développement et Paix, recueille 120 000 signatures pour demander au gouvernement canadien de renforcer les sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud.

1990: Libération de Nelson Mandela

La libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990, demeure une date symbolique qui marque le « début de la fin » de l'apartheid.

1991 (février) : Le Président sud-africain annonce son intention de mettre un terme au régime d'apartheid

Devant l'immensité des résistances, le Président sud-africain Frederik De Klerk annonce son intention de mettre un terme au régime d'apartheid, clé de voûte de la vie politique, sociale et économique de son pays depuis 1948. Quatre mois plus tard, les principales lois qui fondaient la domination blanche sont abolies par le Parlement, ainsi que celles qui avaient rendu illégales des organisations comme l'ANC.

1994 : Victoire de Nelson Mandela

Le 27 avril, l'ANC et Nelson Mandela sont élus.

Notes

¹ AQOCI. 1982. « Rapport annuel 1981-82 », 28

² AQOCI. 1987. « Rapport annuel 1986-87 », 13.

³ Beaudet, Pierre. 2009. « Qui aide qui? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec », 102. Montréal (Québec) : Les Éditions du Boréal.